

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1063**11 juillet 2002****SOMMAIRE**

A.R.T., Absolute Return Target Fund, Sicav, Luxembourg	51017	Distribution Européenne S.A., Luxembourg	50980
Abbot Fields S.A., Luxembourg	50989	Dolomithartsteinwerk Wasserbillig, G.m.b.H., Wasserbillig	51017
Abic Holding S.A., Luxembourg	51012	Elle Fin S.A., Luxembourg	50983
Albabe S.A., Luxembourg	51014	European Fashion Holding S.A., Luxembourg	50986
Alfina S.A., Luxembourg	50981	European Fashion Holding S.A., Luxembourg	50986
Am Wäikeller, S.à r.l., Schifflange	50984	European Financial Holding S.A., Luxembourg	50979
(L')Amandier S.A., Luxembourg	50984	Evergreen S.A., Luxembourg	50998
Arepo Sicav, Luxembourg	51016	Exxus, S.à r.l., Luxembourg	50983
Arkon Finances S.A., Luxembourg	51024	Farton Holdings S.A., Luxembourg	50992
Azuela Immobilière S.A., Luxembourg	51010	Financière Mornale S.A., Luxembourg	51014
Azuela Immobilière S.A., Luxembourg	51014	Finbag S.A., Luxembourg	51007
Bâloise Assurances Luxembourg S.A., Luxembourg	51018	Finclair Holding S.A., Luxembourg	50989
Bâloise Vie Luxembourg S.A., Luxembourg	51018	Findel Investments S.A., Luxembourg	51019
Bilimbi S.A., Luxembourg	51009	Findel Investments S.A., Luxembourg	51019
Blessings International Holding S.A., Luxembourg	51015	Finbanco Portfolio Fund, Sicav, Luxembourg	51024
Bormac Consulting, S.à r.l., Luxembourg	51024	Fininsteel S.A.H., Luxembourg	50995
C.B. International S.A., Luxembourg	51005	Fininsteel S.A.H., Luxembourg	50995
C.I.P.P.P. Compagnie Internationale de Prise de Participations et de Placements S.A.	51004	Fininsteel S.A.H., Luxembourg	50995
C.I.P.P.P. Compagnie Internationale de Prise de Participations et de Placements S.A., Luxembourg	50990	Fleur de Lys S.A., Luxembourg	50987
C.R.Q. S.A., Luxembourg	50983	Fondation Paul Finet, Luxembourg	51010
Chemtech S.A., Luxembourg	50980	Gabytrans, S.à r.l., Bascharage	51019
Cinzia Marine S.A., Luxembourg	51012	Gabytrans, S.à r.l., Bascharage	51019
Compagnie de Pythagore S.A.H., Luxembourg	50981	Gabytrans, S.à r.l., Bascharage	51020
Compagnie du Rubicon S.A.H., Luxembourg	50981	Gabytrans, S.à r.l., Bascharage	51020
Compagnie Financière d'Echternach S.A.H., Luxembourg	51008	Générale de Mécanique Luxembourg S.A., Luxembourg	51022
Compagnie Financière d'Echternach S.A.H., Luxembourg	51008	Getro International S.A., Luxembourg	50979
Compagnie Financière de l'Atlantique S.A., Luxembourg	51014	Getro International S.A., Luxembourg	50979
Compagnie Financière Terria S.A.H., Luxembourg	51011	Global Switch, S.à r.l., Luxembourg	50992
Country Paradise Sportinvest S.A., Luxembourg	51013	Globinter Participations S.A., Luxembourg	50980
Crédit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A., Luxembourg	50978	Globinvest A.G., Luxembourg	51018
		Guarantee General Holdings S.A.	50984
		Hamoise S.A.H., Luxembourg	51010
		Hamster Investments S.A.H., Luxembourg	50980
		Iber-Promotions S.A., Frisange	51022
		IDEX Group Luxembourg S.A., Industrial Development & Exchange Group Luxembourg, Luxembourg	51013

IDEX Group Luxembourg S.A., Industrial Development & Exchange Group Luxembourg, Luxembourg	51013	Signam International S.A.H., Luxembourg.	51016
IDEX Group Luxembourg S.A., Industrial Development & Exchange Group Luxembourg, Luxembourg	51013	SOFINO, Société Financière du Nord S.A.H., Luxembourg	51016
Imbellux S.A., Luxembourg	50988	Société de Participations St. Saphorin S.A.H., Luxembourg	50989
Immotec S.A., Luxembourg	51000	Société Financière d'Arles S.A.H., Luxembourg ..	51016
JMB Lipton S.A., Luxembourg	50997	Société Holding Handaros S.A., Luxembourg	51011
Kestrel Holding S.A., Luxembourg	50986	Société Holding Handaros S.A., Luxembourg	51011
Lairnisia Gestion, S.à r.l., Luxembourg	50988	Sogemark Holding S.A., Luxembourg	50985
Lairnisia Gestion, S.à r.l., Luxembourg	50990	Speck Lux, GmbH, Biwer	51019
Lodi Holding S.A., Luxembourg	51012	The Bank of New York (Luxembourg) S.A., Senningerberg	51015
M & V Concept, S.à r.l., Luxembourg	50983	The Bank of New York (Luxembourg) S.A., Senningerberg	51015
Magnus S.A. Holding, Luxembourg	50984	Titania Holding S.A., Luxembourg	50991
Market Consulting S.A., Luxembourg	51006	Titania Holding S.A., Luxembourg	50991
Marni S.A., Luxembourg	50988	Trockenausbau M. Annen, G.m.b.H., Bad-Mondorf	50996
Mipa S.A., Rodange	51020	Twopp S.A.H., Luxembourg	51021
Multi-Development S.A., Luxembourg	51022	Twopp S.A.H., Luxembourg	51021
Multicorp Holding S.A., Luxembourg	51015	Twopp S.A.H., Luxembourg	51021
Nouveau Comptoir de l'Optique 1 S.A., Luxembourg	50979	United Chemical Holding S.A., Luxembourg	50985
Occidental Trust S.A., Luxembourg	50991	United Chemical Holding S.A., Luxembourg	50985
Occidental Trust S.A., Luxembourg	50991	Valtoria S.A., Luxembourg	50981
Oelschläger Properties International Inc.	50987	Varofin Holding S.A., Luxembourg	50987
Olymbos S.A., Luxembourg	51018	Vela Holding S.A., Luxembourg	50986
Open Holding S.A., Luxembourg	50985	Velinvest Holding S.A., Luxembourg	50988
Overland Investment S.A., Luxembourg	51017	Villport Investissements S.A., Luxembourg	50993
P.H. Invest S.A., Luxembourg	51021	Voyages Wengler, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	51022
Panel S.A., Luxembourg	50990	Wimvest Holding S.A., Luxembourg	51022
Panel S.A., Luxembourg	50990	Wimvest Holding S.A., Luxembourg	51023
Phone Invest S.A., Luxembourg	50987	Wimvest Holding S.A., Luxembourg	51023
Plastedil S.A., Luxembourg	50982	Wimvest Holding S.A., Luxembourg	51023
Plastedil S.A., Luxembourg	50982	Winfin International S.A., Luxembourg	51014
Plastedil S.A., Luxembourg	50982	Winterthur Fund Management Company (Luxembourg) S.A., Luxembourg	51017
Roussillon Finances S.A. Holding, Luxembourg ..	51016		
Scubatech Holding S.A., Luxembourg	50989		

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.

R. C. Luxembourg B 45.727.

Bilan au 31 décembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Composition du Conseil d'Administration

Joseph D. Gallagher	Londres
Raymond Melcher	Luxembourg
Heinrich Wegmann	Zurich
Agnes F. Reicke	Zurich
Jörg Schultz	Zurich
Tino Rampazzi	Zurich

Réviseur d'entreprises

KPMG, AUDIT Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2002.

Certifié sincère et conforme

CREDIT SUISSE ASSET MANAGEMENT FUND SERVICE (LUXEMBOURG) S.A.

R. Melchers

(33628/736/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 1 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 80.938.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of April 29th, 2002

- The cooption of Mr Pierre Mestdagh, private employee, residing at 19, rue Batty Weber, L-5254 Sandweiler, as director in replacement of FINIM LIMITED which resigned, is accepted. His mandate will lapse at the shareholder's meeting to be held for the approval of the 2001 annual accounts.
- The resignation of Mr Giancarlo Cervino and Mrs Michèle Musty for personal reasons as directors as of March 22nd, 2002 are accepted.
- Mr François Mesenburg, private employee, residing at 95, rue Principale, L-6833 Biver and Mr Sandro Capuzzo, private employee, residing at 109, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, are appointed as new directors as of March 22nd, 2002. Their mandate will lapse at the shareholder's meeting to be held for the approval of the 2001 annual accounts.

Luxembourg, April 29th, 2002.

For true copy
NOUVEAU COMPTOIR DE L'OPTIQUE 1 S.A.
P. Mestdagh / F. Mesenburg
Director / Director

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33508/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

EUROPEAN FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 17.922.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 mars 2002

Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

EUROPEAN FINANCIAL HOLDING S.A.
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33509/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

GETRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.410.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Signature.

(33514/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

GETRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 70.410.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Signature.

(33516/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

HAMSTER INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 57.808.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 3 avril 2002

Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2002. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

HAMSTER INVESTMENTS S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33510/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

DISTRIBUTION EUROPEENNE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 46.720.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 mars 2002

Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, est coopté au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Giancarlo Cervino, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004. La cooptation de Monsieur Sandro Capuzzo sera ratifiée à la prochaine Assemblée.

DISTRIBUTION EUROPEENNE S.A.

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33511/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

CHEMTECH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 39, rue Ermesinde.
R. C. Luxembourg B 56.065.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 5 avril 2002 à Luxembourg*

L'Assemblée acte et accepte la démission de Monsieur Pascal Goorden de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Goorden pour l'exercice de ses fonctions.

L'Assemblée nomme Monsieur Peter Mathieu, ergonomiste, demeurant 7, rue Pierre Lamark, F-80300 Albert, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société.

Pour extrait conforme

Signature

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 65, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33513/806/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

GLOBINTER PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.926.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Signature.

(33517/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

VALTORIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 86.397.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 mai 2002, les changements suivants sont faits au registre de commerce:

Conseil d'Administration:

La démission de M. Roberto Rodriguez Bernal, est acceptée et il est remplacé au Conseil d'Administration par: INTERMANAGEMENT SERVICE LTD, domiciliée à Vanterpool Plaza, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, constituée en date du 6 avril 1999.

Monsieur Friederich Truss, administrateur-délégué signe dorénavant collectivement à deux avec INTERMANAGEMENT SERVICES LTD ou avec M^e Alain Köstenbaum.

(INTERMANAGEMENT SERVICES LTD ne peut signer collectivement à deux avec M^e Alain Köstenbaum.)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 71, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33515/637/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

COMPAGNIE DE PYTHAGORE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 60.215.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour COMPAGNIE DE PYTHAGORE S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Administrateur

(33518/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

COMPAGNIE DU RUBICON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 42, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 60.214.

Le bilan et le compte de profits et perte au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 82, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour COMPAGNIE DU RUBICON S.A., Société Anonyme Holding

Signature

Administrateur

(33519/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

ALFINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.
R. C. Luxembourg B 49.306.

Extrait des résolutions du conseil en date du 8 mars 2002

Le siège social de la société est transféré du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg, au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg avec effet au 11 mars 2002.

Pour extrait conforme

Pour l'agent domiciliaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2002, vol. 567, fol. 60, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33528/631/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

PLASTEDIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 24.863.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 25 mars 2002 que:

Le capital souscrit et autorisé de la société est converti de francs luxembourgeois en Euros avec effet au premier janvier 2002 et par application du taux de change officiel d'un euro=40,3399 LUF, de sorte que le capital souscrit de la société est fixé à trois cent quatre-vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quinze euros et cinquante cents (EUR 382.995,50) et le capital autorisé est fixé à un million deux cent trente-neuf mille quatre cent soixante-sept euros et soixante-trois cents (EUR 1.239.467,63).

Conformément à l'article 62 de la loi du premier août 2001 relative au basculement en euros, il a été décidé d'augmenter le capital souscrit et le capital autorisé par incorporation de réserves à concurrence pour le capital souscrit de cent soixante-quatre euros et cinquante cents (EUR 164,50) de manière à le porter désormais à trois cent quatre-vingt-trois mille cent soixante euros (EUR 383.160,-) et de cinq cent trente-deux euros trente-sept cents (EUR 532,37) pour le capital autorisé de manière à le porter à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,-).

La valeur nominale des actions est fixée à trois cent dix (EUR 310,-).

Les alinéas premier et second de l'article 5 des statuts, auront dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 5.** Le capital autorisé de la société est fixé à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,-) représenté par quatre mille (4.000) actions d'une valeur nominale de trois cent dix (EUR 310,-) chacune.

Le capital souscrit est fixé à trois cent quatre-vingt-trois mille cent soixante euros (EUR 383.160,-) représenté par mille deux cent trente-six actions (1.236) d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310,-) chacune.»

- Maître Marianne Goebel a été cooptée comme nouveau membre du Conseil d'Administration en remplacement de Madame Malou Faber, démissionnaire de ses fonctions d'administrateur de la société.

- La réélection aux fonctions d'administrateur de la société pour un mandat d'une durée de 6 ans prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007 de:

- . Maître Charles Duro, avocat, demeurant à Luxembourg
- . Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg
- . Maître Philippe Morales, avocat, demeurant à Luxembourg

La réélection aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société pour un mandat prenant fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2007 de la FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE ayant son siège social 3, rue du Fort Rheinsheim, L-2419 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(33520/793/40) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

PLASTEDIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 24.863.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(33521/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

PLASTEDIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 24.863.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 66, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(33522/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

C.R.Q. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.

R. C. Luxembourg B 80.865.

EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise lors de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 22 mars 2002 que: Monsieur Paul Müller, employé privé, demeurant à Wiltz, a été coopté comme nouveau membre du Conseil d'administration en remplacement de Madame Laurence Thonon, démissionnaire de ses fonctions d'administrateur de la société.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 73, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33523/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

M & V CONCEPT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 66, rue de Bourgogne.

R. C. Luxembourg B 35.749.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, fol. 40, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Signature.

(33524/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

EXXUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 13, rue des Ardennes.

R. C. Luxembourg B 56.580.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 avril 2002, vol. 567, fol. 40, case 7, et le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 71, case 11 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Signature.

(33525/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

ELLE FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 70.213.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 10 avril 2002

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ferrarini Maria Licia et Monsieur Arnó Vincenzo sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Diederich Georges est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

Pour extrait sincère et conforme

ELLE FIN S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33639/545/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

AM WAIKELLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3870 Schifflange, 90, Cité Paerchen.

R. C. Luxembourg B 25.973.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 avril 2002, vol. 323, fol. 78, case 6/2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schifflange, le 7 mai 2002.

R. Claus

Gérant

(33526/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

L'AMANDIER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 28.840.

Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 11 mars 2002

- Les démissions de M. Norbert Lang et M. Guy Reding, administrateurs, sont acceptées avec effet immédiat.

Décharge est donnée pour l'exécution de leur mandat se terminant le 11 mars 2002.

- M. John B. Mills, consultant, 9, rue Désiré Zahlen, L-5949 Itzig, est nommé administrateur en remplacement de M. Norbert Lang avec effet immédiat. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire en l'an 2005.

- M. Malcolm K. Becker, directeur général et comptable, 9, cité Beaulieu, L-6195 Imbringen, est nommé en remplacement de M. Guy Reding avec effet immédiat. Son mandat expirera lors de l'assemblée générale ordinaire en l'an 2005.

- Le siège social de la société est transféré du 22, boulevard Royal, L-2952 Luxembourg au 6, rue Adolphe Fischer, L-1520 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 11 mars 2002.

Pour extrait conforme

Signature

Secrétaire de l'Assemblée

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2002, vol. 567, fol. 60, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33527/631/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

GUARANTEE GENERAL HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 26.496.

Le siège de la société, établi à L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo, est dénoncé avec effet immédiat.

Maître Monique Watgen, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg, démissionne avec effet immédiat du poste d'administrateur de la société.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Watgen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 avril 2002, vol. 567, fol. 16, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33529/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

MAGNUS S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 10.779.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 13 mars 2002 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33570/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

OPEN HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 64.594.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société OPEN HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33536/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SOGEMARK HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 53.312.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société SOGEMARK HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33537/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

UNITED CHEMICAL HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.614.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société UNITED CHEMICAL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33538/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

UNITED CHEMICAL HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.614.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 5 avril 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 346 du 19 juillet 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société UNITED CHEMICAL HOLDING S.A. qui s'est tenue le 19 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix.

Ont été nommés pour une durée de six ans:

- Monsieur Nello Lavio, expert-comptable, demeurant à CH-Chiasso, Président et administrateur-délégué;

- Monsieur Alessandro Schneider, retraité, demeurant à CH-Coldrerio, administrateur;

- Madame Silvia Lavio-Schneider, employée privée, demeurant à CH-Chiasso, administrateur.

- JP AUDIT LIMITED, avec siège social à GB - SE16 2XB London, Lower Road, 17 City Business Centre, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33558/622/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

VELA HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 66.986.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société VELA HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33539/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

KESTREL HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 68.698.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société KESTREL HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33540/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

EUROPEAN FASHION HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.970.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société EUROPEAN FASHION HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33550/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

EUROPEAN FASHION HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 52.970.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 22 novembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 43 du 23 janvier 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la société EUROPEAN FASHION HOLDING S.A. qui s'est tenue le 18 décembre 2001 à Luxembourg, que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix.

Ont été nommés pour une durée de six ans:

- Monsieur Nello Lavio, expert-comptable, demeurant à CH-Chiasso, Président et administrateur-délégué;
- Monsieur Alessandro Schneider, retraité, demeurant à CH-Coldrerio, administrateur;
- Madame Silvia Lavio-Schneider, employée privée, demeurant à CH-Chiasso, administrateur;
- JP AUDIT LIMITED, avec siège social à GB - SE16 2XB London, Lower Road, 17 City Business Centre, commissaire aux comptes.

Luxembourg, le 26 mars 2002.

Pour la société

REVILUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33557/622/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

VAROFIN HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.615.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société VAROFIN HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33541/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

PHONE INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 58.537.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société PHONE INVEST S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33542/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FLEUR DE LYS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 21.947.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société FLEUR DE LYS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33544/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

**OELSCHLÄGER PROPERTIES INTERNATIONAL INC., Société Anonyme,
(anc. SEDELUX HOLDING S.A.).**

R. C. Luxembourg B 61.159.

La société a été constituée le 9 octobre 1997 à L-Luxembourg par acte reçu par M^e Robert Schuman, notaire de résidence à L-Differdange, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 29 du 14 janvier 1998.

La société a été modifiée en dernier lieu suivant acte reçu par M^e Emile Schlessler de résidence à Luxembourg, en date du 27 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 934 du 8 décembre 1999.

—
La convention de domiciliation conclue en date du 27 avril 2000 entre les sociétés OELSCHLAEGER PROPERTIES INTERNATIONAL INC. et FFF MANAGEMENT & TRUST S.A. a été annulée en date du 25 février 2002 avec effet immédiat.

Luxembourg, le 8 avril 2002.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

L'agent domiciliaire démissionnaire

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33559/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

IMBELLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 8.250.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société IMBELLUX S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33546/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

VELINVEST HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 67.055.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société VELINVEST HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33549/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

MARNI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.889.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société MARNI S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33551/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

LAIRNISIA GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.348.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés tenue le 30 octobre 2001 à Luxembourg

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 12.394,68 (douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 6 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 6. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à douze mille trois cent quatre-vingt-quatorze euros et soixante-huit cents (EUR 12.394,68) représenté par cinq cents (500) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

Pour copie conforme

Signature

Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33568/531/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

ABBOT FIELDS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 38.964.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société ABBOT FIELDS S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33552/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FINCLAIR HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 59.090.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société FINCLAIR HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33553/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SCUBATECH HOLDING S.A.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 56.160.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société SCUBATECH HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33554/622/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SOCIETE DE PARTICIPATIONS ST. SAPHORIN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 39.763.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 20 février 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 359 du 22 août 1992;

- Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 14 mars 1995, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial n° 309 du 6 juillet 1995.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue en date du 20 décembre 2001 au siège social de la société que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

1) Les mandats des administrateurs étant venus à échéance, l'assemblée renouvelle les mandats des administrateurs jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2004.

2) Monsieur Nello Lavio est maintenu dans ses fonctions de Président et d'Administrateur-Délégué.

3) L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes JP AUDIT LIMITED, avec siège social à GB - SE16 2XB London, Lower Road, 17 City Business Centre en remplacement de REVILUX S.A., démissionnaire.

Luxembourg, le 4 mars 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33563/622/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

50990

PANEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 39.465.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société PANEL S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33555/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

PANEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 39.465.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 2 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la société PANEL S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(33556/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

**C.I.P.P.P., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE PLACEMENTS,
Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.546.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue le 6 mai 2002 à 11.30 heures à Luxembourg

L'assemblée prend connaissance de la démission de Messieurs Etienne Gillet, Jacques Tordoor et Guy Glesener de leur poste d'Administrateur de la société et de FIDUPARTNER S.A. de son poste de Commissaire de la société et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'Assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Fons Mangel, réviseur d'entreprises, 147, rue de Warken, L-9088 Ettelbruck
- Madame Carine Reuter, employée privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange
- Monsieur Jean-Hugues Antoine, comptable, 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne

et comme nouveau commissaire:

- Dominique Maqua, comptable, 2, rue Grande, B-6767 Torgny
- jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2005.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33564/531/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

LAIRNISA GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 59.348.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

(33579/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

OCCIDENTAL TRUST S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 24.896.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, de résidence à L-Luxembourg, en date du 24 septembre 1986, publié au Mémorial C, N° 327 du 25 novembre 1986;

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, de résidence à L-Luxembourg, en date du 29 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 430 du 3 septembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires en date du 22 février 2002, que la décision suivante a été prise:

- de nommer Madame Maria Assunta Perfetti, domicilié à I-Ciampino, Via Due Giugno, 31, commissaire vérificateur de la société OCCIDENTAL TRUST S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33561/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

OCCIDENTAL TRUST S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 24.896.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître André Schwachtgen, de résidence à L-Luxembourg, en date du 24 septembre 1986, publié au Mémorial C, n° 327 du 25 novembre 1986;

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, de résidence à L-Luxembourg, en date du 29 mai 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 430 du 3 septembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires en date du 2 avril 2002, que la décision suivante a été prise:

- de nommer Monsieur Gennaro Cassella, domicilié à I-Roma, Via Andrea del Castagno, 112, nouveau liquidateur de la société OCCIDENTAL TRUST S.A. avec effet immédiat.

Luxembourg, le 16 avril 2002.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 69, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33562/622/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

TITANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 29.583.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33585/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

TITANIA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 29.583.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33586/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FARTON HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 49.229.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 82, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Extrait des décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 21 décembre 2001

Affectation du résultat: la perte de LUF 477.690.547,- est reporté sur l'exercice suivant.

La répartition des résultats est conforme à la proposition d'affectation.

L'assemblée accepte la démission des deux administrateurs Messieurs Emile Raffoul et de Monsieur Ahmed Al Saleh Al Moubarak et nomme comme remplaçants, leur mandat venant à échéance lors de l'assemblée à tenir en 2007:

- Monsieur Mansor Dalhan, Finance Executive, Riyadh, Arabie Saoudite
- Monsieur Naseer H.A. Al Assaf, Executive, Riyadh, Arabie Saoudite.

Suite au vote spécial de l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'assemblée décide de continuer la société.

L'assemblée générale note que l'extrait au registre de commerce de l'Assemblée Générale du 2 mai 2001 n'a pas indiqué la reconduction/prolongation des mandats.

Elle décide d'apporter une note rectificative à cet extrait libellée comme suit:

«Suite à un oubli sur l'extrait destiné au registre de commerce de Luxembourg, l'assemblée décide d'insérer la note rectificative suivante:

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée générale du 2 mai 2001

Le mandat de l'administrateur Monsieur Emile Raffoul ainsi que le mandat du commissaire aux comptes Monsieur Henri Van Schingen sont reconduits pour une nouvelle période de six années, soit jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2007.

Les mandats des deux administrateurs Messieurs Hamed Ahmed H.O. Al Harby, Arabie Saoudite et Ahmed Saleh Al Mobarak, Arabie Saoudite sont prolongés jusqu'à l'assemblée générale à tenir en 2007.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(33801/279/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 38-40, rue Sainte Zithe.
R. C. Luxembourg B 75.223.

Il résulte de transferts de parts sociales en date du 18 avril 2002, que les parts sociales de la société à responsabilité limitée GLOBAL SWITCH, S.à r.l. sont désormais réparties comme suit:

CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., une société constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

- 400 parts sociales de Classe A,
- 31.644 parts sociales de Classe B,
- 167 parts sociales de Classe C,
- 13.185 parts sociales de Classe D,
- 8.640 parts sociales de Classe E,

GLOBAL SWITCH, S.à r.l., une société constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg

- 66 parts sociales de Classe C,
- 5.274 parts sociales de Classe D,

Total:

- quatre cents (400) parts sociales de Classe A,
- trente et un mille six cent quarante-quatre (31.644) parts sociales de Classe B,
- Deux cent trente-trois (233) parts sociales de Classe C,
- dix-huit mille quatre cent cinquante-neuf (18.459) parts sociales de Classe D,
- huit mille six cent quarante (8.640) parts sociales de Classe E.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 74, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33787/250/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

VILLPORT INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

—
STATUTS

L'an deux mille deux, le quinze avril.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- LENHAM LIMITED, une société régie par le droit anglais, établie et ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man);

ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, agissant en son nom personnel.

La prédite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Laquelle comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme de participations financières que les parties déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme luxembourgeoise dénommée: VILLPORT INVESTISSEMENTS S.A.

Art. 2. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 3. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social feront obstacle à l'activité normale de la société à son siège ou seront imminents, le siège social pourra être transféré par simple décision du conseil d'administration dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg et même à l'étranger, et ce jusqu'à la disparition desdits événements.

Art. 4. La société a pour objet la participation, sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement où indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

La société est encore autorisée à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés commerciales. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président en son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six ans.

Art. 10. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois d'avril de chaque année à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables soient affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1.- Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2002.
- 2.- La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2003.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1.- La société LENHAM LIMITED, prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une action	1
Total: trois cent dix actions	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privé, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
- 2.- Monsieur Vincenzo Arno', maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
- 3.- Monsieur Jean-Marc Heitz, comptable, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé aux fonctions de commissaire:

Monsieur Alexis De Bernardi, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en l'an 2005.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Cinquième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 16 avril 2002, vol. 867, fol. 65, case 1. – Reçu 310 euros

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 26 avril 2002.

J.J. Wagner.

(33806/239/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FININSTEEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.253.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2002.

FIDUPAR

Signatures

(33678/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FININSTEEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.253.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 19 juin 2001 à 10.00 heures

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'assemblée générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.
- Le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes viendra à échéance à l'assemblée générale qui approuvera les comptes au 31 décembre 2001.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33689/009/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FININSTEEL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 53.253.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 20 juin 2000 à 10.00 heures

- L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Joseph Winandy au poste d'administrateur de la société et tient à le remercier pour sa précieuse collaboration.

- L'assemblée décide, à l'unanimité, de nommer au poste d'administrateur:

COSAFIN S.A.

demeurant à Luxembourg

23, avenue de la Porte-Neuve

en remplacement de M. Joseph Winandy, démissionnaire.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33699/009/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

TROCKENAUSBAU M. ANNEN, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-5610 Bad-Mondorf, 7, avenue des Bains.

Im Jahre zweitausendzwei, den vierundzwanzigsten April.

Vor dem unterzeichneten Léon Thomas genannt Tom Metzler, Notar im Amtssitz zu Luxemburg-Bonneweg.

Ist erschienen:

Frau Marion Blank, Kauffrau, Ehegattin von Herrn Wolfgang Annen, wohnhaft in D-66663 Merzig, Forsthausstrasse 25.

Welche Komparentin den amtierenden Notar ersuchte die Statuten einer von ihr zu gründenden Gesellschaft mit beschränkter Haftung, wie folgt zu dokumentieren:

Art. 1. Zwischen den Inhabern der hiermit geschaffenen und noch später zu schaffenden Anteilen, wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung errichtet, welche geregelt wird durch das Gesetz vom 10. August 1915, sowie es durch spätere Gesetze abgeändert und vervollständigt wurde und durch vorliegende Statuten.

Art. 2. Die Gesellschaft nimmt die Benennung TROCKENAUSBAU M. ANNEN, G.m.b.H., an.

Art. 3. Der Gesellschaftssitz befindet sich in Bad-Mondorf.

Er kann durch einfache Entscheidung der Generalversammlung in irgendeine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Art. 4. Die Gesellschaft wird auf unbestimmte Zeit gegründet.

Es ist jedoch einem jeden Gesellschafter untersagt den Gesellschaftsvertrag vor Ablauf des ersten Geschäftsjahres zu kündigen.

Im übrigen kann der Gesellschaftsvertrag seitens eines Gesellschafters nur auf den Schluss des Geschäftsjahres gekündigt werden und zwar mittels halbjähriger Kündigung durch Einschreibebrief.

Art. 5. Gegenstand der Gesellschaft ist der Trockenausbau und der Einbau von genormten Baufertigteilen.

Sie kann weiterhin sämtliche Geschäfte tätigen, die mittelbar oder unmittelbar mit dem Hauptzweck im Zusammenhang stehen und auch kann sie sämtliche industrielle, kaufmännische, finanzielle, mobiliare und immobiliare Tätigkeiten ausüben, die zur Förderung des Hauptzweckes der Gesellschaft mittelbar oder unmittelbar dienlich sein können.

Art. 6. Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), eingeteilt in einhundert (100) Anteile von je einhundertfünfundzwanzig Euro (EUR 125,-).

Diese einhundert (100) Anteile wurden von Frau Marion Blank, Kauffrau, Ehegattin von Herrn Wolfgang Annen, wohnhaft in D-66663 Merzig, Forsthausstrasse 25, gezeichnet und vollständig und in bar eingezahlt, so dass die Summe von zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft ab sofort zur Verfügung steht, was die einzige Gesellschafterin ausdrücklich anerkennt.

Art. 7. Die Anteile sind zwischen Gesellschaftern frei übertragbar. Zur Abtretung von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf es der Genehmigung der Generalversammlung der Gesellschafter, welche wenigstens drei Viertel des Gesellschaftskapitals vertreten müssen.

Art. 8. Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreissigsten Dezember eines jeden Jahres. Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2002.

Art. 9. Die Gesellschafter ernennen einen oder mehrere Geschäftsführer für eine durch sie zu bestimmende Dauer. Die Geschäftsführer können jederzeit durch Beschluss der Gesellschafter abberufen werden.

Der oder die Geschäftsführer verwalten die Gesellschaft und ihre Befugnisse werden bei ihrer Ernennung festgelegt.

Art. 10. Die Gesellschaft erlischt weder durch den Tod, noch durch Entmündigung, Konkurs oder Zahlungsunfähigkeit eines Gesellschafters.

Art. 11. Im Falle wo die Gesellschaft nur einen einzigen Gesellschafter begreift, werden sämtliche Befugnisse die durch das Gesetz oder die gegenwärtigen Satzungen der Generalversammlung zugeteilt wurden, von demselben ausgeübt.

Die durch den einzigen Gesellschafter gefassten Beschlüsse werden in einem Protokoll eingetragen oder schriftlich festgehalten.

Art. 12. Für alle nicht durch die Satzungen vorgesehenen Fälle verweisen die Gesellschafter auf die betreffenden Gesetze vom 10. August 1915 und 18. September 1933, respektiv ihre späteren Abänderungen.

Kosten

Die Kosten, Gebühren und jedwede Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, werden auf ungefähr achthundert Euro (EUR 800,-) abgeschätzt.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann, nimmt die einzige Gesellschafterin, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertritt, und welche an Platz und Stelle der ausserordentlichen Generalversammlung handelt, folgende Beschlüsse:

1) Zur technischen Geschäftsführerin der Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer ernannt:

Frau Marion Blank, Kauffrau, Ehegattin von Herrn Wolfgang Annen, wohnhaft in D-66663 Merzig, Forsthausstrasse 25.

2) Zum administrativen Geschäftsführer der Gesellschaft wird auf unbestimmte Dauer ernannt: Herr Wolfgang Annen, Kaufmann, wohnhaft in D-66663 Merzig, Forsthausstrasse 25, hier anwesend und dies annehmend.

3) Die Gesellschaft wird rechtsgültig verpflichtet durch die alleinige Unterschrift der technischen Geschäftsführerin.

4) Die Adresse des Gesellschaftssitzes lautet: L-5610 Bad-Mondorf, 7, avenue des Bains.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen, am Datum wie eingangs erwähnt, zu Luxemburg-Bonneweg in der Amtsstube.

Und nach Vorlesung und Erläuterung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: M. Blank, M. Annen, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 135S, fol. 15, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Abschrift auf stempelfreies Papier dem Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, zwecks Veröffentlichung erteilt.

Luxemburg-Bonneweg, den 6. Mai 2002.

T. Metzler.

(33809/222/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

JMB LIPTON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 76.353.

L'an deux mille deux, le vingt-neuf mars.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme JMB LIPTON S.A., avec siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C. Luxembourg, section B numéro 76.353, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juin 2000, publié au Mémorial C numéro 754 du 13 octobre 2000.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Nicole Lambert, juriste, demeurant à Tibessart, (Belgique).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Moinet, licencié en droit (UCL), demeurant à Rulles (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Emmanuelle Brix, employée privée, demeurant à Fouches, (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Augmentation de capital à concurrence de 48.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 32.000,- EUR à 80.000,- EUR par la création et l'émission de 4.800 actions nouvelles de 10,- EUR chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération intégrale des nouvelles actions.

3.- Modification afférente du premier alinéa de l'article cinq des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de quarante-huit mille euros (48.000,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trente-deux mille euros (32.000,- EUR) à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR), par la création et l'émission de quatre mille huit cents (4.800) actions nouvelles de dix euros (10,- EUR) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

L'assemblée constate que la souscription et la libération intégrale de l'augmentation de capital ci-avant réalisée ont été faites par les anciens actionnaires au prorata de leur participation actuelle dans la société, moyennant versement en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme JMB LIPTON S.A., prédésignée, de sorte que la somme de quarante-huit mille euros (48.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts pour lui donner la teneur suivante.

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR), divisé en huit mille (8.000) actions de dix euros (10,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: N. Lambert, P. Moinet, E. Brix, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 avril 2002, vol. 517, fol. 67, case 6. – Reçu 480 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 6 mai 2002.

J. Seckler.

(33819/231/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

EVERGREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1531 Luxembourg, 17-19, rue de la Fonderie.
R. C. Luxembourg B 32.961.

L'an deux mille deux, le vingt-sept février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EVERGREEN S.A., ayant son siège social à L-5328 Medingen, 14, rue de Dalheim, R.C. Luxembourg section B numéro 32.961, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 1^{er} février 1990, publié au Mémorial C numéro 292 du 23 août 1990,

et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire Edmond Schroeder, en date du 12 novembre 1992, publié au Mémorial C numéro 50 du 3 février 1993.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur François Thill, expert-comptable, demeurant à Strassen.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège de la société de L-5328 Medingen, 14, rue de Dalheim à L-1531 Luxembourg, 17-19, rue de la Fonderie.

2.- Suppression de la valeur nominale des actions.

3.- Conversion du capital social de LUF en EUR.

4.- Augmentation du capital social d'un montant adéquat en euro en vue de porter le capital souscrit ainsi obtenu par conversion à 31.000,- EUR, sans création d'actions nouvelles.

5.- Libération intégrale.

6.- Remplacement des actions représentatives du capital souscrit de la société et création de nouvelles actions de façon à ce que le capital social de la société d'un montant de 31.000,- EUR soit représenté par 200 actions d'une valeur nominale de 155,- EUR, chacune entièrement libérée.

7.- Modification afférente de l'article 5, alinéa 1^{er} des statuts.

8.- Acceptation des démissions des administrateurs et nominations de nouveaux administrateurs.

9.- Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination d'un nouveau commissaire.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-5328 Medingen, 14, rue de Dalheim à L-1531 Luxembourg, 17-19, rue de la Fonderie.

Le premier alinéa de l'article deux des statuts aura désormais la teneur suivante

«**Art. 2. Premier alinéa.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de supprimer la valeur nominale des deux cents (200) actions représentant le capital social de un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF).

Troisième résolution

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (1.250.000,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euro, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR en trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR).

Quatrième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de treize euros et trente et un cents (13,31 EUR), pour le porter de son montant actuel de trente mille neuf cent quatre-vingt-six virgule soixante-neuf euros (30.986,69 EUR) à trente et un mille euros (31.000,- EUR), sans émission d'actions nouvelles.

Cinquième résolution

Le montant de treize euros et trente et un cents (13,31 EUR) a été apporté en numéraire de sorte que le prédit montant se trouve dés-à-présent à la libre disposition de la société EVERGREEN S.A., ainsi qu'il en a été justifié au notaire, qui le constate expressément.

Sixième résolution

L'assemblée décide de remplacer les deux cents (200) actions existantes sans expression de valeur nominale par deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq euros (155,- EUR) chacune.

Septième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en deux cents (200) actions d'une valeur nominale de cent cinquante-cinq euros (155,- EUR) chacune.»

Huitième résolution

L'assemblée accepte les démissions des administrateurs et elle leur donne pleine et entière décharge.

L'assemblée nomme comme nouveaux administrateurs

- 1.- Monsieur Hubert Reiff, general manager, demeurant à D-72762 Reutlingen, 32, Kammweg.
- 2.- Monsieur Eberhard Reiff, administrateur de sociétés, demeurant à D-72762 Reutlingen, 59, Bergstrasse.
- 3.- Monsieur Immanuel Kohn, gérant, demeurant à D-72764 Reutlingen, 110, Bellinastrasse.

Le mandat des administrateurs expirera à l'assemblée générale ordinaire de l'an.

Neuvième résolution

L'assemblée accepte la démission du commissaire aux comptes et elle lui donne pleine et entière décharge.

L'assemblée nomme comme nouveau commissaire aux comptes KARTHEISER MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social à L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

Le mandat du commissaire expirera à l'assemblée générale ordinaire de l'an.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de six cents euros (600,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Junglinster, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: A. Thill, C. Dostert, F. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 12 mars 2002, vol. 517, fol. 29, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mai 2002.

J. Seckler.

(33823/231/98) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

IMMOTEC S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

STATUTES

In the year two thousand two, on the tenth of April.

Before us Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange.

There appeared the following:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller,

here represented by Mrs. Christelle Ferry, lawyer, residing in Luxembourg and by Miss Séverine Canova, lawyer, residing in Metz (France), acting jointly in their respective qualities of proxy holders A and B.

2. T.C.G. GESTION S.A., having its registered office in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, here represented by Mrs. Christelle Ferry, prenamed and by Miss Séverine Canova, prenamed, acting jointly in their respective qualities of proxy holders A and B.

Such appearing parties, acting in the hereabove stated capacities, have requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a Société Anonyme which they form between themselves:

Title I.- Denomination, Registered office, Object, Duration,

Art. 1. There is established hereby a Société Anonyme under the name of IMMOTEC S.A.

Art. 2. The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors. If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activities of the registered office, or with easy communication between the registered office and abroad, the registered office shall be declared to have been transferred abroad provisionally, until the complete cessation of such extraordinary events. Such provisional transfer shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

Art. 3. The corporation is established for an unlimited period.

Art. 4. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.

Title II.- Capital, Shares

Art. 5. The subscribed capital of the corporation is fixed at thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) represented by three hundred and ten (310) shares with a par value of one hundred euros (100.- EUR) each.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

Title III.- Management

Art. 6. The corporation shall be managed by a board of directors composed of at least three members, either shareholders or not, who shall be appointed for a term not exceeding six years, by a general meeting of shareholders. They may be reelected and may be removed at any time by a general meeting of shareholders.

The number of directors and their term of office shall be fixed by a general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy on the board of directors, the remaining directors have the right to fill in the vacancy, which decision has to be ratified by the next general meeting.

Art. 7. The board of directors shall elect from among its members a chairman.

A meeting of the board of directors shall be convened at any time upon call by the chairman or at the request of not less than two directors.

The board of directors may validly deliberate and act only if the majority of its members are present or represented, a proxy between directors, which may be given by letter, telegram, telex or telefax being permitted. In case of emergency, directors may vote by letter, telegram, telex or telefax. Resolutions shall require a majority vote.

In case of a tie, the chairman has a casting vote.

Art. 8. The board of directors shall have the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object stated in Article 4 hereof.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to a general meeting of shareholders, shall fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may pay interim dividends in compliance with the legal requirements.

Art. 9. The corporation shall be bound in all circumstances by the joint signature of two directors or by the sole signature of the managing director, provided that special arrangements have been reached concerning the authorized signature in the case of a delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to Article 10 hereof.

Art. 10. The board of directors may delegate its powers for the conduct of the daily management of the corporation, to one or more directors, who will be called managing directors.

The board of directors may also commit the management of all or part of the affairs of the corporation, to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders. Such proxy holder or manager shall not be required to be a director or a shareholder.

Delegation to a member of the board of directors is subject to a prior authorization of the general meeting.

Art. 11. Any litigation involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by a director delegated for such purpose.

Title IV.- Supervision

Art. 12. The corporation shall be supervised by one or more statutory auditors, appointed by a general meeting of shareholders which shall fix their number, remuneration, and their term of office, such office not to exceed six years.

They may be reelected and removed at any time.

Title V.- General meeting

Art. 13. The annual general meeting of shareholders will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notices on the first Monday of March at 11.00 a.m. and the first time in the year 2003.

If such day is a legal holiday, the annual general meeting will be held on the next following business day.

If all the shareholders are present or represented and if they declare that they have had knowledge of the agenda, the general meeting may take place without previous convening notices. Each share gives the right to one vote.

Title VI.- Accounting Year, Allocation of Profits

Art. 14. The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 31st of December 2002.

Art. 15. After deduction of any and all expenses and amortizations of the corporation, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of such net profit, five percent (5%) shall be compulsorily appropriated for the legal reserve; such appropriation shall cease when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of the corporation, but shall be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time and for whatever reason, the legal reserve has fallen below the required ten percent of the capital of the corporation (10%).

The balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Title VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

Title VIII.- General Provisions

Art. 17. All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments thereto.

Subscription and Payment

The shares have been subscribed to as follows:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
2. T.C.G. GESTION S.A., prenamed, one hundred and fifty-five shares	155
Total: three hundred and ten shares	310

The subscribed capital has been entirely paid up in cash. The result is that as of now the company has at its disposal the sum of thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Statement

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

Costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately one thousand nine hundred euros (1,900.- EUR).

Extraordinary general meeting

The above named persons, representing the entire subscribed capital and considering themselves as duly convoked, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, they have passed the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.

2.- The following have been elected as directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:

a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed,

b) T.C.G. GESTION S.A., prenamed,

c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., having its registered in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

3.- The following has been appointed as statutory auditor, his term of office expiring at the General Meeting of the year 2007:

C.A.S. SERVICES S.A., having its registered office in Luxembourg.

4.- The registered office of the company is established in L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

5.- The board of directors is authorized to delegate the daily management of the company as well as the representation concerning the daily management to LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed.

Meeting of the board of directors

According to the powers granted, the members of the board, duly present or represented, and accepting their nomination, have immediately thereafter proceeded to appoint by unanimous vote, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., prenamed, as managing director to bind the company by its individual signature for matters of daily management.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Hesperange, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille deux, le dix avril.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

Ont comparu:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg, et par Mademoiselle Séverine Canova, juriste, demeurant à Metz (France), agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

2. T.C.G. GESTION S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller, ici représentée par Madame Christelle Ferry, prénommée et par Mademoiselle Séverine Canova, prénommée, agissant conjointement en leurs qualités respectives de fondés de pouvoir A et B.

Lesquels comparants, ès-qualités qu'ils agissent ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de IMMOTEC S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg. Il pourra être transféré à tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura pas d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

Titre II.- Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.
La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III.- Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, télex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, télex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV.- Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V.- Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de mars à 11.00 heures et pour la première fois en 2003.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant. Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable. Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2002.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII.- Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII.- Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
2. T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée, cent cinquante-cinq actions	155
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées intégralement par des versements en espèces, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille neuf cents euros (1.900,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs leur mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007:
 - a) LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée,
 - b) T.C.G. GESTION S.A., préqualifiée,
 - c) CMS MANAGEMENT SERVICES S.A., ayant son siège social à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire son mandat expirant lors de l'assemblée générale de l'année 2007: C.A.S. SERVICES S.A., ayant son siège social à Luxembourg.
4. Le siège social de la société est fixé à L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
- 5.- Le conseil d'administration est autorisé à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière ainsi que la représentation de la société concernant cette gestion à LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., préqualifiée, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Ferry, S. Canova, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 avril 2002, vol. 12CS, fol. 60, case 9. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 3 mai 2002.

G. Lecuit.

(33812/220/289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

C.I.P.P.P., COMPAGNIE INTERNATIONALE DE PRISE DE PARTICIPATIONS ET DE PLACEMENTS,
Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 73.546.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 8 avril 2002

Le Conseil décide de résilier le contrat de domiciliation conclu en date du 29 décembre 2000 et prenant effet au 1^{er} janvier 2001 avec Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, domiciliation. Cette résiliation sera effective le 6 mai 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33574/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

**C.B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. C.B. INTERNATIONAL HOLDING S.A.).**
Siège social: L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome.
R. C. Luxembourg B 57.108.

L'an deux mille deux, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding C.B. INTERNATIONAL HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1730 Luxembourg, 29, rue de l'Hippodrome, R.C.S. Luxembourg section B numéro 57.108, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 15 novembre 1996, publié au Mémorial C numéro 84 du 21 février 1997, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte par le même notaire Camille Hellinckx en date du 17 février 1997, publié au Mémorial C numéro 284 du 9 juin 1997;

et suivant actes reçus par le notaire instrumentant:

- en date du 5 mai 1998, publié au Mémorial C numéro 595 du 17 août 1998
- en date du 18 février 2000, publié au Mémorial C numéro 411 du 9 juin 2000;

et dont le capital social a été converti en un million cent quatre-vingt-sept mille huit cent cinquante virgule quatre-vingt-sept euros (1.187.850,87 EUR), représenté par vingt-trois mille (23.000) actions sans désignation de valeur nominale, par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 juillet 2001, dont un extrait du procès-verbal a été enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2001, volume 556, folio 31, case 9.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tétange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

2.- Modification de la dénomination sociale pour adopter celle de C.B. INTERNATIONAL S.A.

3.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de

toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en C.B. INTERNATIONAL S.A. et en conséquence modifie l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de C.B. INTERNATIONAL S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M-F. Ries-Bonani, A. Thill, A. Schaus, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mars 2002, vol. 517, fol. 27, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Junglinster, le 7 mai 2002.

J. Seckler.

(33822/231/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

MARKET CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 55.123.

Extrait des délibérations de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement au siège social de la société en date du 12 avril 2002 à 10.00 heures

Décisions

L'Assemblée, à l'unanimité, a décidé:

- d'approuver le rapport de gestion du conseil d'administration et le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de la société clôturés au 31 décembre 2000;

- d'approuver les comptes annuels pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2000.

L'exercice clôture avec une perte de LUF 2.073.451,-;

- d'affecter les résultats tel que proposé dans le rapport du conseil d'administration, soit:

- Report de la perte sur les exercices suivants . . . 2.073.451,- LUF

- conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, l'assemblée générale ordinaire décide à l'unanimité de ne pas dissoudre et de continuer l'activité de celle-ci nonobstant les pertes cumulées importantes qu'elle a subies au 31 décembre 2000;

- d'accorder décharge par vote spécial aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la société pour l'exécution de leurs mandats respectifs jusqu'au 31 décembre 2000;

- de reconduire les administrateurs dans leurs mandats jusqu'à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006;

- d'accepter la démission de M. Maurizio Manfredi de sa fonction de commissaire aux comptes de la société;

- de lui donner décharge de toute responsabilité résultant de l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour;

- de nommer en remplacement du commissaire aux comptes démissionnaire M. Jean-Marc Faber, expert-comptable, 18, rue de l'Eau à L-1449 Luxembourg, dont le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'année 2006.

Pour extrait conforme

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33778/751/34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FINBAG S.A., Société Anonyme,
(anc. FINBAG HOLDING S.A.).
 Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
 R. C. Luxembourg B 57.744.

L'an deux mille deux, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding FINBAG HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 57.744, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 199 du 22 avril 1997, et dont le capital social a été converti en un million cinq cent trente-six mille euro (1.536.000,- EUR), représenté par trois mille (3.000) actions avec une valeur nominale de cinq cent douze euro (512,- EUR), par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2001, dont publication au Mémorial C numéro 1186 du 18 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Marie-Fiore Ries-Bonani, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette.

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à Echternach.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Adrien Schaus, comptable, demeurant à Tétange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui ensemble avec les procurations.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

La présidente expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

1.- Avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, transformation de la société anonyme holding en société anonyme de participations financières et modification de l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

2.- Modification de la dénomination sociale pour adopter celle de FINBAG S.A.

3.- Modification afférente de l'article premier des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable. Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de transformer la société anonyme holding existante en société anonyme de participations financières avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2002, et de modifier en conséquence l'article quatre des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations sous quelque forme que ce soit dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces

affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier la dénomination sociale en FINBAG S.A. et en conséquence modifie l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de FINBAG S.A.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à six cent vingt-cinq euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: M-F. Ries-Bonani, A. Thill, A. Schaus, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 8 mars 2002, vol. 517, fol. 27, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mai 2002.

J. Seckler.

(33824/231/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE D'ECHTERNACH S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 14.187.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire
tenue le 6 mai 2002 à Luxembourg*

L'assemblée prend connaissance de la démission de Messieurs Etienne Gillet, Jacques Tordoor et Guy Glesener de leur poste d'administrateur de la société et de FIDUPARTNER A.G. de son poste de commissaire de la société et leur accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat.

L'assemblée décide de nommer comme nouveaux administrateurs:

- Monsieur Fons Mangel, réviseur d'entreprises, 147, rue de Warcken, L-9088 Ettelbruck;

- Madame Carine Reuter, employée privée, 5, rue des Champs, L-3332 Fennange;

- Monsieur Jean-Hugues Antoine, comptable, 19, rue du Faing, B-6810 Jamoigne

et comme nouveau commissaire:

- Dominique Maqua, comptable, 2, rue Grande, B-6767 Torgny;

jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2006.

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société au 9B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 76, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33565/531/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE D'ECHTERNACH S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 14.187.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg, le 8 avril 2002

Le conseil décide de résilier le contrat de domiciliation conclu en date du 29 décembre 2000 et prenant effet au 1^{er} janvier 2001 avec Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, domiciliation. Cette résiliation sera effective le 6 mai 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33573/531/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

BILIMBI S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.761.

L'an deux mille deux, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme BILIMBI S.A., ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 50, Val Fleuri, R.C.S. Luxembourg section B numéro 82.761, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 juin 2001, publié au Mémorial C numéro 1.241 du 28 décembre 2001.

La séance est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Emmanuelle Brix, employée privée, demeurant à Aubange (Belgique).

La présidente désigne comme secrétaire Monsieur Michael Cypria, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Christelle Mathieu, employée privée, demeurant à Bellefontaine (Belgique).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le président expose et l'assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- 1.- Nouvelle fixation de la date de l'assemblée générale annuelle au deuxième mardi du mois de juin à 11.30 heures.
- 2.- Modification afférente de l'article 8, alinéa 1^{er}, des statuts.
- 3.- Insertion d'un 4^{ème} alinéa à l'article 9 des statuts ayant la teneur suivante:

«**Art. 9. Alinéa 4.** Tout achat ou vente d'immeubles, voire de droit immobilier ainsi que tout contrat de prêt hypothécaire bancaire à conclure lors de l'achat d'immeubles doit être acceptée par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires avec une majorité de soixante-quinze pour cent (75%) des voix.»

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au deuxième mardi du mois de juin à 11.30 heures.

La prochaine assemblée générale annuelle aura lieu le 11 juin 2002.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier le premier alinéa de l'article huit des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8. Alinéa 1^{er}.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le deuxième mardi du mois de juin à 11.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.»

Troisième résolution

L'assemblée décide d'insérer un quatrième alinéa à l'article neuf des statuts ayant la teneur suivante:

«**Art. 9. Alinéa 4.** Tout achat ou vente d'immeubles, voire de droit immobilier ainsi que tout contrat de prêt hypothécaire bancaire à conclure lors de l'achat d'immeubles doit être acceptée par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires avec une majorité de soixante-quinze pour cent (75%) des voix.»

Frais

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à mille euros.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: E. Brix, M. Cypria, C. Mathieu, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 mars 2002, vol. 517, fol. 28, case 11.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 mai 2002.

J. Seckler.

(33825/231/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

AZUELA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 65.725.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue extraordinairement le 3 août 2001 à Luxembourg

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 99.157,41 (quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante et un cents) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à quatre-vingt-dix-neuf mille cent cinquante-sept euros et quarante et un cents (EUR 99.157,41) représenté par quatre mille (4.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Yves Wallers de son poste de commissaire et décide de nommer en remplacement au poste de commissaire la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2003.

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Messieurs Jacques Remience et Laurent Jacquemart, administrateurs, au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33566/531/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

HAMOISE S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 34.390.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 avril 2002 à Luxembourg

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33572/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FONDATION PAUL FINET, Etablissement d'utilité publique.

Siège social: Luxembourg.

Constituée le 30 juin 1965, publiée au Recueil Spécial du Mémorial n° 110 le 25 septembre 1965.

Bilan au 31 décembre 2001

Actif.	EUR	Passif	EUR
Disponible et réalisable		Capital	972.668,15
à vue	52.280,00	A valoir sur contribution 2002	20.224,87
à terme	939.000,00		
Intérêt non encore échus . . .	1.613,02		
	<u>992.893,02</u>		<u>992.893,02</u>

Compte d'exploitation pour 2001

Débit.	EUR	Crédit	EUR
Interventions 2001.....	185.928,71	Contribution CE 2001	76.048,00
Frais de gestion	187,99	Annulation d'une bourse	434,00
Excédent des recettes sur dépenses.....	20.224,87	Annulation d'une bourse	500,04
		Intérêts	44.505,53
		Excédent 2000	84.854,00
	<hr/>		<hr/>
	206.341,57		206.341,57

Certifié conforme

W. Hoebeeck / A. Diamantopoulou

Direction Générale des Budgets, Chef d'unité à la Direction du Comptable de la Commission / Président de la FONDATION PAUL FINET

Enregistré à Luxembourg, le 10 avril 2002, vol. 566, fol. 77, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33620/999/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE TERRIA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 46.567.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 10 avril 2001 à Luxembourg

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et de convertir le capital social pour le fixer à 30.986,69 (trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social est fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Georges Bettermann de son poste d'Administrateur et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exécution de son mandat.

L'Assemblée décide de nommer en remplacement au poste d'Administrateur Monsieur Etienne Gillet, comptable, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2005.

L'Assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Jacques Tordoor, Administrateur, au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33567/531/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SOCIETE HOLDING HANDAROS.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 39.379.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33592/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SOCIETE HOLDING HANDAROS.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 39.379.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33594/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

ABIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.706.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 juin 2001 à Luxembourg

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 254.925,- pour le porter à LUF 30.254.925,- par incorporation du résultat reporté à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 750.000,- (sept cent cinquante mille euros) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-) représenté par trois mille (3.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'Assemblée décide d'accepter la démission de UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A. de son poste de commissaire et décide de nommer en remplacement la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg. Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en 2006.

L'assemblée prend acte de la nouvelle adresse de Monsieur Jacques Tordoos, administrateur, au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33571/531/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

CINZIA MARINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.202.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 22 juin 2001 à Luxembourg

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 2.148,- pour le porter à LUF 5.002.148,- par incorporation de la réserve légale à due concurrence et de convertir le capital social pour le fixer à EUR 124.000,- (cent vingt-quatre mille euros) avec effet au 1^{er} janvier 2001. L'Assemblée décide également de convertir le capital autorisé de 50.000.000,- de francs luxembourgeois en 1.240.000,- euros.

L'Assemblée décide de modifier les alinéas 1^{er} et 4 de l'article 5 des statuts pour les mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence:

L'article 5 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cent vingt-quatre mille euros (EUR 124.000,-) représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

L'article 5 alinéa 4 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 4.** Le capital social de la société pourra être porté à un million deux cent quarante mille euros (EUR 1.240.000,-) par la création et l'émission d'actions nouvelles sans désignation de valeur nominale jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.»

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9.- Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33575/531/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

LODI HOLDING.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 21.196.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

(33578/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

**IDEX GROUP LUXEMBOURG S.A., INDUSTRIAL DEVELOPMENT & EXCHANGE GROUP
LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue J.B. Fresez.
R. C. Luxembourg B 58.002.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 septembre 2001 à Luxembourg

L'Assemblée décide de supprimer la désignation de la valeur nominale des actions et de convertir le capital social pour le fixer à 123.946,76 (cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents) avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'Assemblée décide de modifier l'article 5 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution qui précède. En conséquence, l'article 5 alinéa 1^{er} des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa 1^{er}.** Le capital social est fixé à cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (EUR 123.946,76) représenté par cinq mille (5.000) actions sans désignation de valeur nominale.»

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33569/531/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

**IDEX GROUP LUXEMBOURG S.A., INDUSTRIAL DEVELOPMENT & EXCHANGE GROUP
LUXEMBOURG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue J.B. Fresez.
R. C. Luxembourg B 58.002.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

(33576/531/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

**IDEX GROUP LUXEMBOURG S.A., INDUSTRIAL DEVELOPMENT & EXCHANGE GROUP
LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue J.B. Fresez.
R. C. Luxembourg B 58.002.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

(33577/531/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

COUNTRY PARADISE SPORTINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 40.449.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal sous seing privé en date du 24 septembre 2001, enregistré à Luxembourg le 11 février 2002, vol. 564, fol. 52, case 4, que suite à une décision de l'assemblée générale des actionnaires et dans le cadre de la loi du 10 décembre 1998 telle que modifiée par la loi du 1^{er} août 2001, la devise d'expression du capital social a été convertie de liras italiennes en euros avec effet au 1^{er} janvier 2001 et que la rubrique capital a désormais la teneur suivante:

Capital social souscrit

Le capital souscrit est fixé à EUR 25.900,- (vingt-cinq mille neuf cents euros), représenté par 100 (cent) actions sans désignation de valeur nominale.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2002.

Pour la Société

Signature

(33748/211/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

ALBABA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 74.387.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 15 avril 2002, vol. 566, fol. 94, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 avril 2002.

Signature.

(33580/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

AZUELA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.725.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33581/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FINANCIERE MORNALE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 43.488.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33582/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

COMPAGNIE FINANCIERE DE L'ATLANTIQUE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.192.

Le bilan au 30 novembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33583/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

WINFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.627.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire du 12 mars 2001

En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 205.000.000,- en EUR 5.081.817,26, avec effet au 1^{er} janvier 2001.

L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 205.000 actions de la société et la modification des 205.000 actions de la Société en 205.000 actions sans valeur nominale.

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à EUR 5.081.817,26 (cinq millions quatre-vingt-un mille huit cent dix-sept virgule vingt-six EUR), représenté par 205.000 (deux cent cinq mille) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme
WINFIN INTERNATIONAL S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33640/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

BLESSINGS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.885.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33584/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

MULTICORP HOLDING.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 26.783.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33587/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof, Aerogorf Center.
R. C. Luxembourg B 67.654.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 84, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 2 mai 2002, que Messieurs Thomas J. Perna, Joseph Melillo, Fred J. Ricciardi, Paul Bodart et Ian Baillie ont été réélus et Monsieur Nicholas Parkes a été réélu en leur qualité d'administrateur de la société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.

I. Baillie / D. Micallef

Managing Director / Deputy General Manager

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 84, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33596/260/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Hoehenhof, Aerogorf Center.
R. C. Luxembourg B 67.654.

EXTRAIT

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 84, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Il résulte de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui s'est tenue en date du 2 mai 2002, que Messieurs Thomas J. Perna, Joseph Melillo, Fred J. Ricciardi, Paul Bodart et Ian Baillie ont été réélus et Monsieur Nicholas Parkes a été réélu en leur qualité d'administrateur de la société pour une période d'un an se terminant lors de l'assemblée générale de 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THE BANK OF NEW YORK (LUXEMBOURG) S.A.

I. Baillie / D. Micallef

Managing Director / Deputy General Manager

(33598/260/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

ROUSSILLON FINANCES S.A. HOLDING.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.551.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33588/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SOFINO, SOCIETE FINANCIERE DU NORD S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 35.358.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33589/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SIGNAM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 44.620.

Le bilan au 31 mars 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33590/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SOCIETE FINANCIERE D'ARLES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.544.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(33591/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

AREPO SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 71.386.

Bilan au 31 décembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Composition du Conseil d'Administration

Tino Rampazzi, Président
Raymond Melchers, Vice-Président
Germain Trichies, Membre

Commissaire aux comptes

KPMG, Audit

Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

AREPO SICAV

G. Trichies

(33622/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

OVERLAND INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 13.824.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 43, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2002.

Signature.

(33593/531/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

A.R.T., ABSOLUTE RETURN TARGET FUND.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.444.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 84, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 mai 2002.

BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD LUXEMBOURG

Société Anonyme

V. Jean / C. Hagen de Mulder

Mandataire principal / Fondée de pouvoir

(33597/010/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

DOLOMITHARTSTEINWERK WASSERBILLIG, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-6617 Wasserbillig.
H. R. Luxemburg B 9.417.

Gesellschafterbeschuß

Herr Winfried Meseke, geboren am 10. Mai 1953, wohnhaft in D-54308 Langsur, An der Dörrenbach, wird hiermit, in seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der

DOLOMITHARTSTEINWERK WASSERBILLIG, G.m.b.H., mit Sitz in L-6617 Wasserbillig/Großherzogtum Luxemburg, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 9.417, mit sofortiger Wirkung zum weiteren Geschäftsführer der Gesellschaft bestellt.

Luxemburg, den 29. April 2002.

W. Meseke.

Enregistré à Luxembourg, le 7 mai 2002, vol. 567, fol. 86, case 2.– Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33599/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

WINTERTHUR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 35.123.

Bilan au 31 décembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Composition du Conseil d'Administration

Hans F. Lauber Winterthur

Reto S. Linder. Winterthur

Raymond Melchers. Luxembourg

Commissaire aux comptes

KPMG, Audit Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

WINTERTHUR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.

R. Merlchers

(33626/736/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

BALOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 68.065.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

BALOISE ASSURANCES LUXEMBOURG S.A.

A. Bredimus

Administrateur

(33600/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 54.686.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

BALOISE VIE LUXEMBOURG S.A.

A. Bredimus

Administrateur

(33601/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GLOBINVEST A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1235 Luxembourg, 1, rue Emile Bian.
R. C. Luxembourg B 15.722.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 3 mai 2002, vol. 567, fol. 71, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

GLOBINVEST A.G.

A. Bredimus

Administrateur

(33602/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

OLYMBOS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 48.702.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire (sous seing privé) du 17 décembre 2001

1. En vertu des dispositions prévues à l'article premier de la loi du 10 décembre 1998, l'assemblée décide de changer le capital social de la société de LUF 75.000.000,- en EUR 1.859.201,44 avec effet comptable au 1^{er} juillet 2001.

2. L'assemblée décide la suppression de toute référence à la valeur nominale des 75.000 actions de la société et la modification des 75.000 actions de la société en 75.000 actions sans valeur nominale.

3. L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts de la société, pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à un million huit cent cinquante-neuf mille deux cent et un virgule quarante-quatre euros (EUR 1.859.201,44), représenté par soixante-quinze mille (75.000) actions sans valeur nominale, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Pour extrait sincère et conforme

OLYMBOS S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 29 avril 2002, vol. 567, fol. 56, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33642/545/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

SPECK LUX, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Biwer.

R. C. Luxembourg B 39.893.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 80, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33608/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FINDEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 41.888.

—
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33609/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FINDEL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 41.888.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

(33610/549/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GABYTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage.

R. C. Luxembourg B 57.397.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 80, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33603/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GABYTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage.

R. C. Luxembourg B 57.397.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 80, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33604/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GABYTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage.

R. C. Luxembourg B 57.397.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 80, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33605/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GABYTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage.

R. C. Luxembourg B 57.397.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 11 avril 2002, vol. 566, fol. 80, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33606/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GABYTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bascharage.

R. C. Luxembourg B 57.397.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33607/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

MIPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 62.741.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 29 avril 2002

Monsieur Pier Andrea Amedeo est nommé administrateur-délégué de la société, avec pouvoir de signature individuelle pour la gestion journalière.

Pour extrait sincère et conforme

MIPA S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 30 avril 2002, vol. 567, fol. 61, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33636/545/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

TWOPP S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.645.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33614/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

TWOPP S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.645.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33615/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

TWOPP S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 56.645.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33616/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

P.H. INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 48.411.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue extraordinairement le 27 juillet 2001 à 14.00 heures

Les mandats des administrateurs et commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler le mandat de Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et Eric Berg.

L'assemblée générale ordinaire décide d'accepter la démission de:

Monsieur Pierrick Haan, administrateur demeurant à F-54000 Nancy,

Madame Mylène Stanic-Haan, employée demeurant à F-54000 Nancy,

de leur poste d'administrateurs de la société et les remercie pour leur précieuse collaboration.

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer Monsieur Pierre Schill, commissaire aux comptes.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2002.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33690/009/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

GENERALE DE MECANIQUE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 73.783.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33611/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

IBER-PROMOTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5751 Frisange, 35, rue Robert Schuman.
R. C. Luxembourg B 85.486.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33612/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

MULTI-DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 36.695.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 17 avril 2002, vol. 567, fol. 5, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33613/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

VOYAGES WENGLER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 29.343.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 avril 2002, vol. 323, fol. 75, case 1-1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 26 avril 2002.

Signature.

(33619/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

WIMVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.352.

Les comptes annuels au 31 décembre 1998, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

FIDUPAR

Signatures

(33675/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

WIMVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.352.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

FIDUPAR

Signatures

(33676/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

WIMVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.352.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2002.

FIDUPAR

Signatures

(33677/009/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

WIMVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 64.352.

—
Extract of the minutes of the Annual General Meeting of shareholders held at the registered office on December 13, 2001 at 10.00 a.m.

- The terms of the Director's and the Statutory Auditor's mandates end at today's Meeting.

- The annual general meeting formally records Mr Eric Berg's, Mr Yvan Juchem's, and Mr Joseph Winandy's decision not to request the renewal of their mandate. The meeting thanks them for their collaboration and appoints the following Directors in replacement:

- Mr Koen Lozie
residing in Luxembourg
14, rue de l'Ecole

- Mr Jean Quintus
residing in Blaschette
11, rue de Fischbach

- COSAFIN S.A.
23, avenue de la Porte-Neuve
L-2227 Luxembourg.

- The annual general meeting formally records Mr Bernard Ewen's decision not to request the renewal of his mandate. The meeting thanks him for his collaboration and appoints the following Auditor in replacement:

FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l.,
18A, boulevard de la Foire
L-1528 Luxembourg.

- The annual general meeting unanimously decided to renew all mandates for a period ending at the annual general meeting approving the annual accounts as at 31 december 2001.

Certified copy

Signatures

Directors

Enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 78, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33691/009/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

ARKON FINANCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 76.287.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33617/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

BORMAC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.145.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2002, vol. 567, fol. 45, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2002.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(33618/549/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

FINIBANCO PORTFOLIO FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R. C. Luxembourg B 70.393.

Bilan au 31 décembre 2001

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 mai 2002, vol. 567, fol. 77, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.

Composition du Conseil d'Administration

Alvaro Costa Leite Porto
Mario Morgadinho Grosso Lisbonne
Mario Azevedo Porto
Raymond Melchers Luxembourg
Germain Trichies Luxembourg

Commissaire aux comptes

ARTHUR ANDERSEN Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 avril 2002.

Certifié sincère et conforme

FINIBANCO PORTFOLIO FUND

G. Trichies

(33621/736/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 mai 2002.
